

BaladoMarin

Année scolaire 2008-2009

--

Bilan n°1 - Janvier 2009

Cette année, le LPO Montgérald du Marin renouvelle le projet de baladodiffusion en langue vivante mis en place en Mars 2008. La classe concernée est une classe de seconde LV3 anglais, espagnol, portugais. Les baladeurs n'ont été distribués aux élèves que tardivement, courant novembre 2008 en raison de problèmes techniques rencontrés dans la salle multimédia que nous utilisions jusqu'alors pour le transfert des fichiers audio. Ces problèmes tardant à être résolus, nous avons décidé de mettre en place un espace de partage, sous forme d'un blog privé, d'où les élèves pourraient récupérer les fichiers soumis par les enseignants pour la compréhension de l'oral. S'agissant de l'utilisation des baladeurs pour l'expression orale (prise de parole en continu notamment), nous avons demandé aux élèves d'envoyer leurs productions au professeur par email lorsque c'était possible, sinon, nous avons utilisé l'ordinateur portable acquis l'an dernier dans le cadre de cette expérimentation.

Le bilan matériel établi en Juin 2008 après quelques mois d'utilisation était déjà peu satisfaisant. Il s'est alourdi, et 7 baladeurs sur 36 sont à ce jour hors d'usage présentant les mêmes problèmes de tâches colorées sur les écrans et rendant difficile, voire impossible l'utilisation de l'appareil. Ces baladeurs ont moins d'un an, mais le délai de trois mois de garantie est expiré depuis juin 2008. Par chance, cette année, les effectifs de seconde ont été considérablement allégés, nous sommes passés de 30 élèves l'an dernier, à 24 cette année. Nous avons donc pu équiper chaque élève d'un baladeur sans avoir à en acheter de nouveaux. La fragilité des écouteurs est un autre point. Outre le fait que plusieurs soient cassés, signalons aussi les problèmes d'hygiène que peuvent poser l'échange d'écouteurs. Nous devons très certainement acheter un lot complet d'écouteurs pour la rentrée prochaine

Les baladeurs sont prêtés aux élèves pour l'année scolaire. Comme l'an dernier, une décharge des parents a dû être signée et remise à l'établissement. Nous avons utilisé les mêmes documents que l'an dernier sur le plan administratif et la même procédure pour la remise du matériel aux élèves. Elle s'est faite en classe, en demi-groupe, et les élèves ont été largement sollicités pour participer à la « cérémonie de distribution des baladeurs ». Comme les appareils n'étaient pas neufs, nous avons procédé, en classe, à un état des lieux minutieux de chaque baladeur avant de le céder aux élèves.

Bilan rédigé par Laurence Bernard, professeur d'anglais au LPO Montgérald, Le Marin.